

néanmoins qu'ils n'apportassent, en entrant, aucune marque de maladie contagieuse. J'eus donc à visiter par la suite, pour maladie principale, un assez grand nombre de teignes de nature non contagieuse, il est vrai, mais d'un aspect tout-à-fait repoussant pour ceux qui n'en étaient point atteints. Cette circonstance que j'attribuais avec raison à la négligence des parens m'engagea à les prier par lettre de veiller à la propreté de leurs enfants. Cette invitation, quelque fut la forme honnête sous laquelle je l'adressai, eut un résultat favorable pour le plus grand nombre, mais elle fut pour quelques-uns un sujet d'offense qui les porta à retirer leurs enfants de l'établissement. Considérant ici l'intérêt général de préférence à l'intérêt particulier, je ne me décourageai point, et j'eus d'autant plus raison de ne point me repentir d'avoir eu recours à cette mesure de propreté que depuis cette époque j'ai vu le nombre des enfants augmenter chaque jour.

Après vous avoir entretenu sur l'état relatif au personnel de l'Asile, je dois aussi mettre sous vos yeux quelle était sa situation sous le rapport matériel, vous rappeler en peu de mots les améliorations qui y ont été faites et les motifs qui m'ont engagé à vous les demander.

L'Asile de la rue Buisson se compose de deux grandes pièces; l'une, destinée aux exercices de la journée, est une salle de trente-trois pieds en longueur sur trente en largeur, sans compter l'emplacement des gradins; haute de douze à quinze pieds, et pouvant contenir cinq cents mètres cubes d'air environ; elle est éclairée par quatre grandes croisées situées au Levant et ayant vue sur une vaste cour; sous le rapport de l'état sanitaire de son intérieur, on peut dire que cette salle ne laisse rien à désirer pour des enfants à cet âge, qui ont besoin de quelques agréments qui puissent leur faire supporter plus facilement le séjour qu'ils sont souvent contraints d'habiter; elle réunit l'utile à l'agréable et présente tout ce qui est capable d'engager les parents à faire admettre leurs enfants dans l'établissement.